

DECLARATION FINALE DE LA CONFERENCE DE PALERME

Septembre 1990

1. Le poids croissant des moyens de communication, non seulement en ce qui concerne la formation de l'opinion publique mondiale mais aussi pour ce qui a trait à l'évolution même des événements politiques et à la production des grandes mutations historiques de notre époque;

l'échange, de plus en plus ample, entre les pays, de produits audiovisuels et de l'industrie culturelle, qui ouvre de nouvelles perspectives de connaissance réciproque mais qui comporte aussi de nouveaux risques d'hégémonie et de situation subalterne et impose la préservation de l'identité culturelle de chaque peuple;

les progrès de la technologie, qui transforment les moyens de communication et d'information en systèmes structurellement supranationaux;

déterminent une responsabilité marquée et particulière des moyens d'information et de communication dans la vie de la communauté internationale.

2. Dans la région méditerranéenne, on observe qu'en cette fin de siècle, l'interdépendance entre les peuples se fait plus étroite, également au plan culturel;

des millions de femmes et d'hommes se sont déplacés, et continuent à se déplacer, d'un rivage à l'autre de la Méditerranéen, à la recherche de travail et de meilleures conditions de vie, en amenant avec eux leurs propres traditions et leurs propres valeurs.

Aujourd'hui déjà, les signaux télévisuels directs via satellite atteignent de très vastes zones, en franchissant non seulement les frontières politiques mais aussi celles entre les langues et les cultures.

Tout cela accélère et rend plus aisé le dialogue entre les peuples et les cultures et toutefois comme on le relève chaque jour-cela suscite aussi des problèmes et des préoccupations légitimes, mais aussi des intolérance, des fermetures et des réactions de rejet, des soupçons et conflits.

Cela détermine aussi l'impératif primaire d'un cadre de coopération sur le plan culturel, susceptible d'orienter ce développement vers des débouchés de dialogue, dans le cadre général de fructueuse collaboration déjà assurée par les réseaux professionnels (UER, URTI, CIRCOM, CMCA, etc.).

L'exigence émerge également de surmonter les déséquilibres historiques et les disparités dans le développement de l'industrie culturelle et des systèmes d'information entre les deux rives de la Méditerranée, et ce d'autant, plus dans une phase au cours de laquelle l'information s'avère être le moteur des processus de changement du monde désormais post-industrielle.

3. Les représentants des télévisions des pays européens et africains qui bordent la Méditerranée s'engagent sur le plan de la production de l'idéation et de l'industrie afin que le développement de la technologie et des marchés de la communication s'oriente vers des objectifs de dialogue et de coopération pacifique.

Pour ces motifs, les télévisions africaines et européennes présentes à Palerme affirment leur engagement:

- à promouvoir, dans le cadre de la région méditerranéenne, la libre circulation de l'information et de la communication en vue du dialogue entre les cultures, en une logique de respect réciproque des valeurs culturelles et religieuses de chaque peuple;
- à promouvoir, à l'intérieur de chaque pays, une vie en commun, en isolant le germe de l'intolérance et du racisme et en contribuant à l'établissement de droits égaux; à cet effet, une importance décisive est assumée par la production, de la part des télévisions européennes, d'information et, plus généralement, de programmation télévisuelle et radiophonique à l'intention des citoyens extra-communitaires, dans un esprit de reconnaissance et de valorisation de leurs identités culturelles;
- à rechercher un aménagement mieux équilibré des flux d'information et de communication entre la rive nord et la rive sud de la Méditerranée par le recours à l'instrument de la coopération en vue d'un transfert adéquat de technologies et d'un développement approprié de l'industrie télévisuelle de tous les pays de la région;
- à sensibiliser l'opinion publique sur les problèmes qui concernent les destins communs de la région, notamment sur les thèmes de la coexistence entre les cultures, de la lutte au racisme, de l'interdépendance économique, de la sauvegarde des ressources du milieu et culturelles.

- Les moyens de communication de masse et d'information pourront ainsi contribuer à une perspective plus globale de coopération entre les rives nord et sud de la Méditerranéen, perspective au sein de laquelle la collaboration dans les domaines de l'information et la culture est destinée à jouer un rôle non inférieur à celui de la collaboration aux plans économique et politique.

Il y a quinze ans, lorsque la division idéologique et politique entre l'Est et Ouest déchirait l'Europe, et l'initiative d'un dialogue sur la sécurité réciproque et sur la coopération aux niveaux culturel, économique, et politique a amorcé un processus d'une portée historique qui a permis finalement de transcender cette opposition.

Aujourd'hui, face au problème des déséquilibres économique entre Nord et Sud et face aux risques de conflits, non plus désormais entre idéologies mais entre cultures, il s'avère nécessaire d'entreprendre une initiative d'une valeur politique analogue, en mesure de créer les conditions du progrès pacifique et commun de tous les peuples de la Méditerranée, dans le respect de l'identité de chacun.

Les télévisions publiques, tant européennes qu'africaines, présentes à Palerme souhaitent que cette déclaration de leur part puisse contribuer au dialogue plus générale entre le Nord e le Sud de la Méditerranée et que la consolidation de la coopération culturelle soit étayée par des initiatives de collaboration sur les plans tant économique que politique.

Dans ce contexte, elles accueillent avec satisfaction la prochaine réunion de Rome sur la coopération dans la Méditerranée occidentale et les perspectives de convocation d'une Conférence sur la sécurité et la coopération dans la région de la Méditerranée.

6. Pour promouvoir la réalisation des objectifs indiqués dans cette déclaration, on constitue une commission permanente ouverte à toutes les télévisions et aux institutions culturelles de la région.

Septembre 1990